

**CONSEIL DE QUARTIER
LA NEUVILLETTE**
Commission d'installation du mardi 31 janvier 2012
19h, maison de quartier La Neuville
RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Conseil de quartier : 29/40 sièges pourvus

Présent-e-s (21)		Absent-e-s (5)
Claude VERDIÈRE, co-animatrice élue Anne-Marie BACZYNSKI Gilbert BARABAN Georges Eric BEUPARLANT Corinne BERRIOT Jean-Michel BRETZNER Myriam CRETE Boulanoir HERICHE Michel JOLAIN Patricia JURION Elisabeth KOTARSKI	André LEIBEL Alain LESCOUET René MARCHANDISE Michel MARTIN Dominique MONNIER Véronique REBOUL-THIBAUT Pierre TASSAN-MANGINA Rémy TOUTAIN Brigitte VANASSCHE Mihaela XAVIER	Nicolas BRESSAN Pierre COLLINET Eric DEBAECKER Représentant de la maison de quartier Les Sources Sabrina GHALLAL (CG)
Présent-e-s liste complémentaire (9^e et 10^e rang)		Excusés (3) Jean-François BEURTON Brigitte FLORIS Johanna TOUZEL
Section femmes	Section hommes	
X	Sébastien MATHIEU	

Animation de la séance par Claude Verdière, co-animatrice élue et Thierry Wippler, adjoint en charge de la démocratie locale.

1- **Mot d'accueil** par Claude Verdière et excuses des personnes indisponibles
Rappel du fonctionnement et règlement du conseil de quartier

2- **Tour de table,**

- pour faire connaissance entre anciens et nouveaux conseillers
- présentation du service de la démocratie locale

3- **Désignation du – de la co-animateur-trice habitant-e**

Rappel du règlement intérieur :

«Le conseil de quartier nomme un-e habitant-e co-animateur-trice. Avec l'élue co-animateur-trice, il-elle a en charge la coordination du « collectif » d'animation. Il-elle est membre du collège des habitant-e-s. Le-la co-animateur-trice est désigné-e, après appel à candidatures et présentation des motivations de chaque candidat-e, lors d'un vote en séance du conseil. La durée du mandat est d'un an, renouvelable (jusqu'à 3 ans maximum).»

Claude VERDIÈRE fait part des excuses motivées de Jean-François BEURTON, qui présente sa candidature, et sur la base de sa demande écrite, en soutient la motivation. Patricia JURION et Michel JOLAIN présentent également leur candidature. La parole est donnée à chacun-e pour présenter ses motivations.

Elections à bulletins secrets :

Noms	Prénoms	Nombre de voix
BEURTON	Jean-François	12
JURION	Patricia	6
JOLAIN	Michel	2

➤ **Jean-François BEURTON est élu en qualité de co-animateur habitant.**

Le conseil de quartier retient la proposition d'intégrer les 2 autres candidats au collectif d'animation.

4- Désignation des membres du collectif d'animation

Rappel du règlement intérieur : «Un collectif d'animation est constitué. Il est composé d'un maximum de 6 personnes. Il a en charge la coordination, la préparation et l'animation des différentes réunions du conseil de quartier. Outre l'élu-e et l'habitant-e co-animateur-trice, il est composé, après appel à candidatures de 4 personnes désignées lors d'un vote en séance du conseil. Dans la mesure du possible, la parité sera recherchée, dans ce sens selon le nombre et la nature des candidat-e-s, certains pourront être nommés directement sans passer par le vote. La durée du mandat des membres du collectif d'animation est d'un an renouvelable.»

Le conseil de quartier souhaite, dans le respect de la parité, attribuer les 2 sièges restants, à 1 femme et 1 homme.

Quatre personnes se portent candidats :

- René MARCHANDISE
- Georges Eric BEUPARLANT
- Mihaela XAVIER
- Anne-Marie BACZYNSKI

Elections à bulletins secrets pour les 2 habitant-e-s à désigner, dans le respect de la parité homme-femme :

Nom	Prénom	Collège	Nombre de voix
BACZYNSKI	Anne-Marie	habitant	9
BEUPARLANT	Georges Eric	habitant	8
MARCHANDISE	René	habitant	11
XAVIER	Mihaela	habitant	12

Membres du collectif d'animation :

Outre :

- Claude VERDIERE, co-animatrice élue
 - Jean-François BEURTON, co-animateur habitant
 - Michel JOLAIN,
 - Patricia JURION
- qui se sont portés candidat-e-s au poste de co-animateur-trice habitant-e

Sont désignés, après vote, membres du collectif d'animation :

- **Mihaela XAVIER,**
- **René MARCHANDISE**

5- Les objets de participation citoyenne 2012

La Ville tient à solliciter les conseils de quartier sur plusieurs thématiques :

Un fil rouge : Reims 2020 et les proximités

- A partir des cahiers de quartier Reims 2020 (cartographies des équipements, services, commerces et des différents modes de déplacements ; les chiffres clefs de la population), chaque conseil de quartier est invité à réagir, à définir les enjeux spécifiques de Reims 2020 pour son quartier : quels besoins, quelles propositions ?
- La reconquête de l'espace public :
 - L'apaisement de la circulation : la création de zones 30, quelle place pour chaque mode de transport ? Les cheminements piétonniers (trame verte, trame bleue)
 - Quel réseau secondaire cyclable dans chaque quartier en complément du schéma structurant à l'échelle de la ville ?
 - Les bancs dans la ville : où planter de nouveaux bancs dans chaque quartier ?
 - Un été dans la ville, Place(s) au cinéma : dans chaque quartier, où se déroulera la prochaine séance de cinéma de plein air ? Quelles animations ?

Direction de l'Expression Citoyenne

Service démocratie locale

MD/JMM

- Quelles priorités dans chaque quartier pour la réfection des voiries ? A partir du diagnostic des services de la ville, chaque conseil de quartier sera invité à se prononcer.
- Le diagnostic participatif de la propreté des rues : lancé en 2011, les conseillers de quartier, les habitants notent la propreté des rues.
- Information sur le schéma des nuisances de l'agglomération : zoom par quartier sur les niveaux de pollution et les nuisances sonores.
- Information sur les nouveaux objectifs du tri des déchets
- Information sur la cartographie de la biodiversité dans la ville (faune et flore)
- Les projets spécifiques selon les quartiers : le choix des aires de jeux pour enfants, la dénomination de nouvelles rues, les nouveaux aménagements d'espaces publics, les projets d'urbanisation, le renouvellement urbain...

Chaque conseil de quartier définit ses priorités de réflexion, s'organise en conséquence et peut, comme auparavant, se saisir d'autres thèmes de travail qu'il estime importants pour le quartier.

Les réflexions et propositions des conseils de quartier sur les thématiques ci-dessus viendront également alimenter la révision du Plan local d'Urbanisme (PLU) et l'agenda 21 (Démarche et programme d'actions pour le développement durable).

6- Organisation des activités du conseil

Dans les échanges, des questions ont été posées sur le périmètre du conseil de quartier.

- Des informations sont disponibles par internet sur le site de la ville de Reims, sur le lien suivant :
<http://carto.ville-reims.fr/>

S'agissant du fonctionnement du conseil de quartier, Claude VERDIERE évoque des possibilités d'organiser :

- des groupes de travail sur des thématiques diverses : voirie, espaces verts ;
- des balades de quartier pour repérer des dysfonctionnements dans le secteur ;
- se faire connaître via la tenue d'un stand conseil de quartier lors de la fête organisée chaque année par la maison de quartier ;
- relancer le diagnostic participatif de la propreté des rues.

Pour lancer les activités du conseil de quartier, une réunion du collectif d'animation élargi est prévue, mardi 15 février 2012, à 18h30.

A retenir

Samedi de la démocratie locale du 11/02/2012 à l'Hôtel de ville, de 9h30 à 12h.

- Information sur la Biennale de l'égalité Femmes / Hommes
- Lancement de l'opération Place(s) au ciné 2012,
- Lancement du dispositif de concertation « Les bancs dans la ville »

La séance est levée à 20h45 et se poursuit avec le verre de l'amitié.